

Activités hivernales à l'Île Lebel

Patinage, glissade, sentiers d'hiver et chalets sont accessibles à tous de 9h à 22h.

Le sentier de patin est ouvert depuis le 26 décembre. La population est invitée à venir user la glace avec ses patins. Une aire libre est également aménagée pour patiner à son rythme. Une roulotte est installée près de la patinoire où des boissons chaudes sont disponibles.

La butte de glisse est maintenant accessible. Elle sera complètement aménagée (corridors de glisse) au début du mois de janvier. Les sentiers d'hiver sont quant à eux prêts à vous accueillir dès maintenant.

Stationnement

Les visiteurs sont invités à se stationner dans le stationnement de la rue Thouin, en face du Centre à Nous. Ils pourront ainsi profiter du parc en le parcourant tranquillement. D'autres places de stationnement sont disponibles dans les rues avoisinantes et dans le stationnement de la rue Hôtel de ville.

Chiens

La Corporation de l'Île Lebel tient à rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils sont les bienvenus dans le parc avec leur ami canin. Tous les chiens doivent cependant être en laisse et celle-ci ne doit pas excéder 6 pieds, soit 1 mètre et 80 centimètres. Les propriétaires doivent également avoir avec eux un sac pour ramasser les « cadeaux » et garder le parc propre.

Horaire

Le parc est accessible de 9h à 22h. Par temps incertain, la population est invitée à appeler au parc pour s'informer des conditions avant de se déplacer au 450 841-3264.

Le parc sera fermé le Jour de l'An.